

CALENDRIER - PÉRIODES D'INSCRIPTIONS/DESINSCRIPTIONS 2018-2019

✓ AU SERVICE ENFANCE/JEUNESSE (accueils de loisirs mercredis - vacances scolaires – Spot'Ados)

PÉRIODES D'INSCRIPTION AU GUICHET UNIQUE	ACCUEILS CONCERNÉS	PÉRIODES DE <u>DESINSCRIPTION</u> ou toute nouvelle <u>inscription</u> AU GUICHET UNIQUE
Du 18 JUIN au 13 JUILLET 2018 <i>Hors commune : 2 au 13 JUILLET 2018</i> DOSSIER ANNUEL D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE	Mercredis septembre à décembre (du 05/09 au 19/12/2018) Accueil périscolaire Planète Enfance	Mercredis septembre à décembre : 15 jours avant le mercredi concerné
Du 20 SEPTEMBRE au 04 OCTOBRE 2018 <i>Hors commune : 27 septembre au 04 OCTOBRE 2018</i>	Vacances scolaires d'Automne (du 22/10 au 31/10/2018) ⚠ fermeture le 02/11	Du 20 SEPTEMBRE au 04 OCTOBRE 2018 <i>Hors commune : 27 septembre au 04 OCTOBRE 2018</i>
Du 22 NOVEMBRE AU 06 DÉCEMBRE 2018 <i>Hors commune : 29 novembre au 06 DÉCEMBRE 2018</i>	Vacances scolaires de Noël (du 31/12 au 04/01/2019) Mercredis janvier à juillet (du 09/01 au 03/07/2019)	} Du 22 NOVEMBRE AU 06 DÉCEMBRE 2018 <i>Hors commune : 29 novembre au 06 DÉCEMBRE 2018</i> Mercredis janvier à juillet : 15 jours avant le mercredi concerné
Du 10 au 24 JANVIER 2019 <i>Hors commune : 17 au 24 JANVIER 2019</i>	Vacances scolaires d'Hiver (du 11/02 au 22/02/2019)	
Du 7 au 21 MARS 2019 <i>Hors commune : 14 au 21 mars 2019</i>	Vacances de Printemps (du 08/04 au 19/04/2019)	Du 7 au 21 MARS 2019 <i>Hors commune : 14 au 21 MARS 2019</i>

⚠ **Aucune inscription hors délai ou dossier incomplet ne seront validés.** Retourner le formulaire d'inscription au Guichet unique ou, par mail en scannant le formulaire signé à : education-jeunesse1@ville-bois-guillaume.fr ou justine-marette@ville-bois-guillaume.fr

✓ AU SERVICE SCOLAIRE (écoles)

PÉRIODE D'INSCRIPTION	ENFANTS CONCERNÉS	MODALITÉS
Du 13 FEVRIER au 07 MARS 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants qui entrent en 1^{ère} année de maternelle (nés en 2016) - Les enfants qui entrent au CP - Les nouveaux arrivants qui inscriront leurs enfants dans une école de Bois-Guillaume à la rentrée 2019 	<p>Sur rendez-vous auprès du Guichet unique au 02 35 65 69 62 ou 02 35 65 69 60 ou 02.35.65.69.61</p> <p><u>Se munir des pièces suivantes :</u> Livret de famille - justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance EDF-GDF, eau, téléphonie, attestation notariée...) - avis d'imposition de la taxe d'habitation ou contrat de location/vente ou attestation notariée en cas de déménagement récent - si vous êtes divorcés ou séparés, la « grosse » de jugement</p>

Rappel du schéma d'organisation de la semaine d'école

Jours de la semaine	Garderie périscolaire matin	Matinée	Pause du repas	Après-midi	Garderie périscolaire soir
Lundi	7h30 – 9h00 (facultatif)	9h00 – 12h00 (école obligatoire)	12h00 – 13h30 (facultatif)	13h30 – 16h30 (école obligatoire)	16h30** – 18h30 (facultatif)
Mardi	7h30 – 9h00 (facultatif)	9h00 – 12h00 (école obligatoire)	12h00 – 13h30 (facultatif)	13h30 – 16h30 (école obligatoire)	16h30** – 18h30 (facultatif)
Mercredi	Matin sans repas : Matin avec repas : Journée : Après-midi avec repas : Après-midi sans repas :		Arrivée de 7h30-9h Arrivée de 7h30-9h Arrivée de 7h30-9h Arrivée à 12h Arrivée de 13h15-13h30	Départ de 12h-12h15 Départ de 13h15-13h30 Départ de 17h-18h30 Départ de 17h-18h30 Départ de 17h-18h30	
Jeudi	7h30 – 9h00 (facultatif)	9h00 – 12h00 (école obligatoire)	12h00 – 13h30 (facultatif)	13h30 – 16h30 (école obligatoire)	16h30** – 18h30 (facultatif)
Vendredi	7h30 – 9h00 (facultatif)	9h00 – 12h00 (école obligatoire)	12h00 – 13h30 (facultatif)	13h30 – 16h30 (école obligatoire)	16h30** – 18h30 (facultatif)

**16h30 = pas de reprise possible avant 17h00